

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 07399

Numéro SIREN : 820 342 954

Nom ou dénomination : SAI Groupe

Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/052723

Désignation de l'entreprise SAI GROUPE Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 80 Impasse Vue du Ciel 69124 COLOMBIER SAUGNIEU

Numéro SIRET * 8 2 0 3 4 2 9 5 4 0 0 0 2 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 0 3 2 0 1 9</u>	<u>3 1 0 3 2 0 1 8</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010 014	012 016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	325 171	325 171
	Total I (5)	044	048	325 171	325 171
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050	052		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *				
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068 072	070 074	14 403	4 403
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	47 992	49 104
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	62 395	53 507
	Total général (I+II)	110	112	387 566	378 678

Copie certifiée conforme

PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		160 000	160 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		16 000	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		4 614	
	Report à nouveau	134			(8 229)
	Résultat de l'exercice	136		30 687	28 843
	Provisions réglementées	140		2 946	1 911
	Total I	142		214 247	182 525
	Provisions pour risques et charges Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		160 904	186 660
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		5 035	2 140
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169) 7 000	172		7 380	7 353
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		173 319	196 153
Total général (I + II + III)		180		387 566	378 678
RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			
		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		108 534
		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 102, Septies

A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAI GROUPE

Exercice N clos le 13 1 0 3 2 0 1 9 Exercice N-1 clos le 13 1 0 3 2 0 1 8

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	CHARGES D'EXPLOITATION	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Régularisations	Déductions	Déficits	Exercice N clos le 13 1 0 3 2 0 1 9		Exercice N-1 clos le 13 1 0 3 2 0 1 8	
Ventes de marchandises *						209	210		
Production vendue	biens dont export et livraisons intracommunautaires					215	214		
	services *					217	218		
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
Production immobilisée *							224		
Subventions d'exploitation reçues							226		
Autres produits							230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232		
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234		
Variation de stock (marchandises) *							236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240		
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)						242	3 669	4 737
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243					244		320
Rémunérations du personnel *							250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)							252		
Dotations aux amortissements *							254		
Dotations aux provisions							256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259					262	0	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
Total des charges d'exploitation (II)							264	3 669	5 057
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(3 669)	(5 057)
Produits financiers							280	38 000	38 000
Produits exceptionnels							290		
Charges financières							294	2 609	3 065
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347					300	1 035	1 035
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348							
Impôts sur les bénéfices *							306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	30 687	28 843
B - RÉSULTAT FISCAL							312	30 687	314
Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318		
Provisions non déductibles *							322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)							324		
Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restreintes d'actuation de la décade (44. sexies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICI (art. 44 undecies)	990		
Dividendes ZFA (46. quinquies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser (HUI) (art. 44 undecies)	992		350
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655						36 100
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	352	354	5 413
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						Déficit col. 2	356		
Déficits antérieurs reportables : * 19 851 dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	370	372	5 413
Déficit col. 2									

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Group

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	325 171		
TOTAL	325 171		
TOTAL GENERAL	325 171		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			325 171	
TOTAL			325 171	
TOTAL GENERAL			325 171	

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	4 403	4 403	
Débiteurs divers	10 000	10 000	
TOTAL	14 403	14 403	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 425	1 425		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	134 479	25 945	108 534	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 035	5 035		
Groupe et associés	7 000	7 000		
Autres dettes	380	380		
TOTAL	148 319	39 785	108 534	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 486			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociale apports BC	10.0000	13 500			13 500
Parts sociale numéraires	10.0000	2 500			2 500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir

ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 425
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 858
Autres dettes	380
Total	3 664

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		594 000
CAUTION SOLIDAIRE BC	72 000	
NANTISSEMENT 665 PARTS AIRDT	320 000	
CAPITAL ET INTERETS SUR EMPRUNT	202 000	
Total (1)		594 000

Engagements reçus

NEANT

SAI Groupe
Société à responsabilité limitée au capital de 160 000 euros
Siège social : 80 Impasse Vue du Ciel 69124 COLOMBIER SAUGNIEU
820 342 954 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 30 687,23 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **30 687,23 euros**

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 35 301,24 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 30 687,23 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **30 687,23 euros**

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 35 301,24 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

